



## **FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE**

**CONGRÈS FÉDÉRAL, ALBI LE 27 MAI 2022**

### **MOTION**

#### **CONGRÈS NATIONAL FFDSB** **MOTION PLASMA ÉTHIQUE**

##### **Motion du Comité Régional Rhône-Alpes reprise par le Congrès de la FFDSB**

Reprenant la motion du Comité Régional Rhône-Alpes, le Congrès de la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole tient à souligner sa préoccupation face à la situation du prélèvement de plasma et de la pénurie de Médicaments Dérivés du Sang (MDS), en particulier d'immunoglobulines. Cela a conduit l'ANSM à élaborer des stratégies de hiérarchies de priorités pour les patients en attente de traitement.

**Le 3 juin 2021**, l'ANSM abrogeait la décision du 12 septembre 2018 qui suspendait l'utilisation des machines d'aphérèse Haemonetics (DMU 782HS-P-SL).

L'autorisation d'utilisation de ces machines s'accompagnait d'un protocole de surveillance, en particulier de récolte des données de « 10 000 procédures » auprès d'au moins deux Centres de Transfusion Sanguine avec la remise d'un rapport à l'ANSM. Nous devrions savoir si la mise en œuvre a été réalisée, même si l'année n'est pas écoulée.

**Le 5 juin 2021**, la présidente du Comité Régional Rhône-Alpes pour le Don de Sang Bénévole interpellait M. le ministre de la Santé au sujet de la dépendance de notre système de santé aux « multinationales pharmaceutiques », rappelant :

- a) La nécessité de renforcer la position du LFB lors de la mise en œuvre de l'usine d'Arras.
- b) La nécessité d'une augmentation de la collecte de plasma.

Certaines associations de patients ont réclamé la « réorganisation de la filière plasma ». Un parlementaire présent à cette conférence en a profité pour qualifier « d'hypocrite » la « situation de la France » au prétexte que nos hôpitaux utilisent des immunoglobulines issues de plasma rémunéré. Or, avec les actuelles capacités de l'EFS et du LFB, l'autosuffisance en MDS est impossible.



Il est demandé au gouvernement et à ses institutions sanitaires un programme visant une montée en puissance significative des prélèvements nationaux dès que l'usine d'Arras sera opérationnelle. Pour cela, le gouvernement devra :

- Doter l'EFS d'un parc de machines d'aphérèse, dont une partie transportable, permettant de multiplier sensiblement la collecte d'ici 2025, avec un budget exceptionnel, complémentaire à l'indispensable augmentation des « tarifs de cession » ;
- Relancer dans les régions qui en ont l'expérience (Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté) le prélèvement de plasma en collecte mobile puis former, pour toutes les autres régions, les personnels actuels et à venir ;
- Lancer à l'échelle nationale un plan ambitieux d'embauche d'infirmier(e)s et de formation d'Entretien Pré-Don par des Infirmiers diplômés d'Etat (EPDI), correspondant à l'objectif de prélèvement à atteindre en 2025, soit 1 400 000 litres de plasma, et à terme, viser à l'autosuffisance en plasma éthique.

Pour répondre aux arguments de « surcoûts » qui nous seront opposés, nous renvoyons à la réponse de Mme la ministre A. BUZYN, dans le rapport de la Cour des Comptes de 2019, qui indiquait que le recours aux MDS des firmes multinationales coûterait infiniment plus cher que la fourniture LFB. Par ailleurs, les énormes capacités de l'usine d'Arras permettront des économies.

Nous proposons que toutes les Unions Départementales saisissent les députés de leurs départements dès leur élection en juin, afin de lancer le débat sur ce sujet, essentiel pour la Santé Publique, pour qu'ils agissent fortement lors de l'examen et du vote du « PLFSS 2023 » en septembre 2022.

Fait à Albi, le 27 mai 2022.

**Roger Praile**  
*Président de Fédération Française pour le  
Don de Sang Bénévole.*